

Et la dite pétition est lue et reçue,—demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition à la Chambre pour l'adoption d'un acte affectant la dite compagnie,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour l'obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que M. Edgar ait la permission de présenter un bill (No 78) constituant en corporation l'association dite *The Permanent Reserve Life Association of Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Edwards ait la permission de présenter un bill (No 79) à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Hughes ait la permission de présenter un bill (No 80) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Lindsay, Haliburton et Mattawa.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Moncrieff ait la permission de présenter un bill (No 81) constituant en corporation la Compagnie d'Assurance d'Ontario contre les accidents.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Metcalfe ait la permission de présenter un bill (No 82) concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Montague, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1895, pour la production de copie des instructions données à l'Imprimeur de la Reine et au chef des statistiques du Canada concernant le nombre d'exemplaires de la dernière édition de l'Annuaire des statistiques à imprimer, et la manière de les distribuer aux membres de cette Chambre et autres personnes. (*Document de la Session No 43.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 3 mai dernier, et portant,—que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité dans le but de considérer les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement proposé à la dite motion,—que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :—"les prévisions budgétaires pour l'exercice 1894-95 s'élèvent à la somme de \$38,517,152, indépendamment de toutes prévisions supplémentaires qui pourraient être présentées.

"Que la dite somme de \$38,517,152 excède de \$922,127 le montant dépensé en 1893-94.

"Que le déficit pour l'année 1893-94 s'élève à \$1,210,322.

"Que le déficit pour le présent exercice est évalué par le ministre des Finances à la somme de \$4,500,000.

"Qu'il ressort des déclarations faites en cette Chambre par des ministres de la Couronne que nos obligations actuelles pour subventions aux chemins de fer et pour